



Étude AIP du BM vis-à-vis des ENR

Définition des cadrages des points de vue

Date : Février 2024

Consultation des partenaires de la Mission Bassin Minier

Pour vous identifier :

Méthodologie

La phase 2 de l'étude des Aires d'Influence Paysagère (AIP) du Bassin Minier vis-à-vis des énergies renouvelables et de récupération (ENR) définit les conditions d'implantations des projets ENR. Ces conditions s'appuient sur 7 principes, identifiés en atelier avec le Comité Technique élargi le 12 septembre 2023.

Les 7 principes définissant les conditions d'implantations des projets ENR ([lien vers le document de présentation](#)) sont rappelés ci-dessous :

- 1 _ Absence d'aménagement visible entre les points de vue "entrants" et la silhouette minière,
- 2 _ Absence de concurrence de rapport d'échelle en tout point de vue du territoire, avec les émergences minières,
- 3 _ Depuis les terrils belvédères (vues sortantes), un "tableau" minier à préserver,
- 4 _ Absence de superposition directe avec le Bien et le site classé,
- 5 _ Absence d'aménagement dans les perspectives urbaines du Bien UNESCO (dans l'axe de cités minières, depuis les ouvertures urbaines, ...) qui mettent en scène une émergence minière,
- 6 _ Absence d'aménagements sur les structures des paysages pré-existants en lien avec le patrimoine mondial,
- 7 _ Soigner l'insertion paysagère et les détails architecturaux de l'aménagement.

Dans un premier temps, le Bureau d'études considérera ces 7 principes individuellement, puis, quand ces principes peuvent être traduits sous forme cartographique, ils seront cumulés/superposés pour établir les aires d'influences paysagères.

Identifiés par les acteurs en phase 1, les points de vue entrants et sortants sont des notions clefs dans la perception du Bassin minier Patrimoine mondial et de la Chaîne des terrils.

Les principes 1 et 3, cités ci-dessus, nécessitent de mobiliser les partenaires pour affiner leur définition. D'une part, autour de cadrages, de « tableaux miniers à préserver » et à délimiter de façon précise. D'autre part, par la production d'une argumentation basée sur les critères du patrimoine mondial et/ou du classement de la Chaîne des terrils, et à déployer de façon collective.

La Mission Bassin Minier propose donc à ses partenaires de partager leur expertise et connaissance du territoire en répondant au sondage suivant. Celui-ci a pour objectif d'affiner les cadrages des points de vue pré-identifiés :

- entrants pour le principe 1 ;
- sortants pour le principe 3...

... Et de compléter les argumentations proposées.

Pour le principe 1 « Absence d'aménagement visible entre les points de vue "entrants" et la silhouette minière ».

Il s'applique sur les points de vue entrants (permettant une vue sur le Bassin minier depuis les limites externes du territoire), l'objectif est de définir les cadrages qui permettent :

- de lire la continuité géologique du Bassin minier : qui se traduit notamment par la perception des émergences tels que les terrils et les chevalements,
- de révéler l'ampleur de la mono-industrie houillère et la diversité de son déploiement sur les paysages pré-existants : qui peut notamment se traduire par les nappes urbaines que forment les cités minières, associé à la présence des terrils et chevalements,
- de révéler la spécificité historique et paysagère du Bassin minier vis-à-vis des paysages d'entrée : comment cette mono-industrie s'est implantée dans les paysages vallonnés, les plaines, les zones humides ... ?

Dans ces cadrages, il est prévu une absence de visibilité sur les énergies renouvelables entre le point de vue et le patrimoine minier.

Pour le principe 3 « Depuis les terrils belvédères (vues sortantes), un "tableau" minier à préserver ».

Il s'applique sur les points de vue sortants du Bassin minier, l'objectif est de définir des cadrages qui permettent :

- de lire l'impact de la mine sur les paysages préexistants (plaines agricoles, forêts, plans d'eau, nappes urbaines ...),
- d'identifier et de comprendre les relations entre les attributs miniers (fosse, cités minières, terrils, anciennes voies ferrées, équipement ...),
- de lire la continuité visuelle du patrimoine mondial et de la chaîne des terrils, notamment à travers les relations entre les terrils.

Dans ces cadrages, il est prévu une absence totale de visibilité sur des projets d'énergie renouvelable, sauf dans l'enceinte des sites industriels et/ou commerciaux existants, à la condition du respect des relations avec le reste du Bien (garder des axes de vues importants, reprendre des structures minières anciennes, maintenir les anciens bâtiments, etc.).

Nous vous proposons des cadrages pour tous les points de vue identifiés dans l'étude *à l'exception* :

- des point de vue des **Monts des Flandres**,
- du **Mont cailloux** ;
- **Et la Couture d'Avesnes**.

En effet, les conditions météorologiques lors des sorties terrain du Bureau d'étude n'ont pas permis de faire des photos acceptables pour l'exercice. Si vous avez des éléments pouvant nous aider à définir les cadrages, vous pouvez contacter la Mission Bassin Minier.

Comme pour l'atelier, les cadrages proposés sont répartis sur sept secteurs géographiques en s'appuyant sur les grands paysages du Bassin minier (voir la carte ci-après).

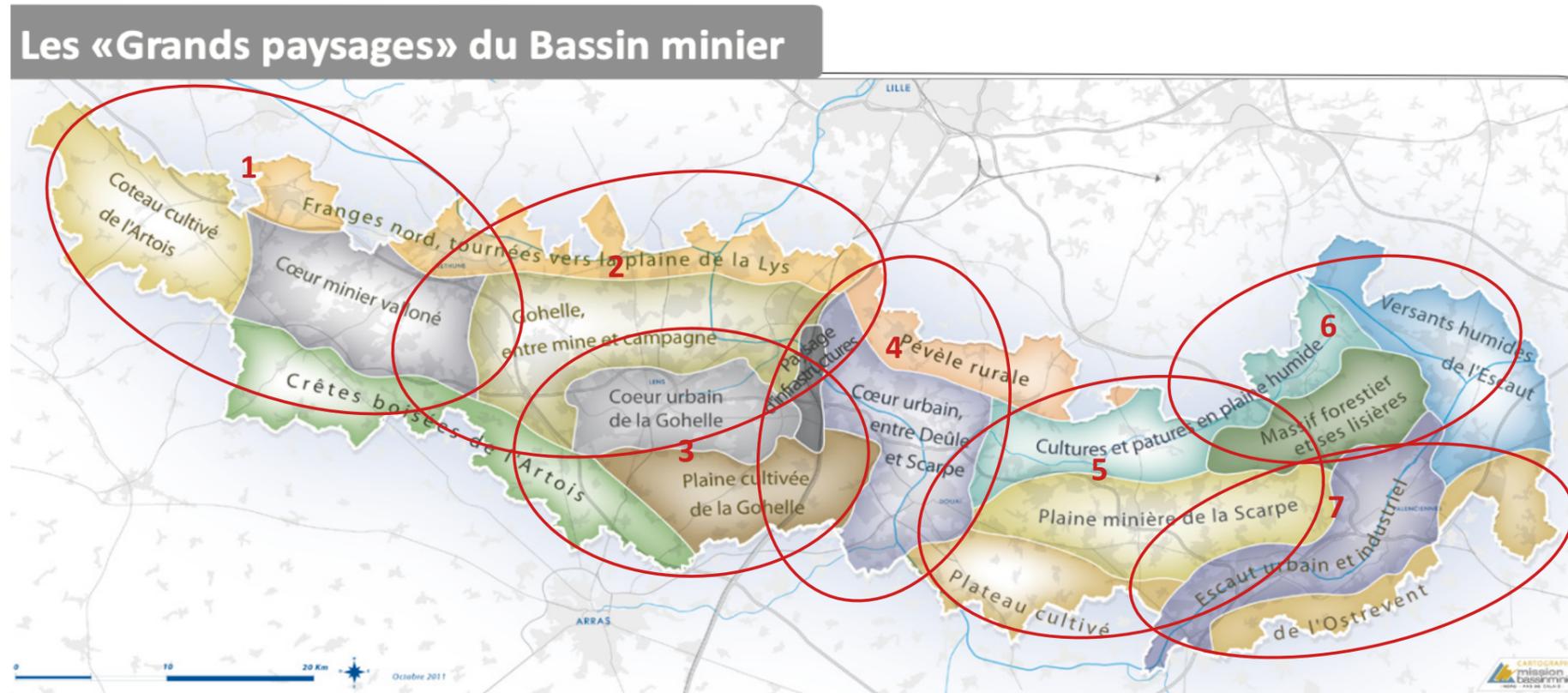


Figure 1: Carte des "Grands paysages" du Bassin minier © Mission Bassin Minier

Vous pouvez télécharger les cadrages avec les liens contenus dans le tableau suivant.

Secteur géographique	EPCI concernées par la localisation des points de vue	Lien de téléchargement vers les panoramas et cadrages proposés par secteur géographique	Pages du sondage
1 : Reliefs vallonnés de l'Artois : la mine « à la campagne »	CABBALR	https://cdn.s-pass.org/SPASSDATA/attachments/2024_02/23/172224-01-proposition-cadrages-pdv-fiche-collines-artois.pdf	Pages 5 à 10
2 : La Gohelle, entre mine et campagne	CABBALR, CALL	https://cdn.s-pass.org/SPASSDATA/attachments/2024_02/23/172225-02-proposition-cadrages-pdv-fiche-mine-campagne.pdf	Pages 11 à 14
3 : Cœur urbain de la Gohelle	CALL, CAHC	https://cdn.s-pass.org/SPASSDATA/attachments/2024_02/23/172226-03-propositions-cadrage-fiche-coeur-urbain-gohelle.pdf	Pages 15 à 21
4 : Paysage d'Infrastructure et Cœur urbain entre Deûle et Scarpe	CAHC, Douaisis Agglo	https://cdn.s-pass.org/SPASSDATA/attachments/2024_02/23/172227-04-propositions-cadrage-fiche-infra-dele-scarpe.pdf	Pages 22 à 27
5 : Plaine minière de la Scarpe, Cultures et Pâtures en plaine humide et Plateau cultivé de l'Ostrevent	Douaisis Agglo, CCCO	https://cdn.s-pass.org/SPASSDATA/attachments/2024_02/23/172228-05-propositions-cadrage-fiche-plaine-scarpe.pdf	Pages 28 à 29
6 : Massifs forestiers et ses lisières	CAPH, Valenciennes Métropole	https://cdn.s-pass.org/SPASSDATA/attachments/2024_02/23/172229-06-propositions-cadrage-fiche-massifs-forestiers.pdf	Pages 30 à 33
7 : Escaut urbain et industriel, Plaine minière de la Scarpe et Plateau cultivé de l'Ostrevent	CAPH, Valenciennes Métropole	https://cdn.s-pass.org/SPASSDATA/attachments/2024_02/23/172230-07-propositions-cadrage-fiche-valle-escaut.pdf	Pages 34 à 35

Pour répondre au sondage :

- identifiez-vous sur la première page du document,
- Remplissez le formulaire ci-après, même si le cadrage vous convient, n'hésitez pas à apporter des arguments complémentaires pour le justifier.
- vous pouvez ne répondre que pour les cadrages qui vous concernent (remarque : certaines émergences sont visibles de très loin, et peuvent donc être visibles depuis des points de vue situés en dehors de leur secteur géographique, donc n'hésitez pas à regarder l'ensemble des panoramas)
- si vous le souhaitez, vous pouvez, en parallèle de ce document, nous transmettre (par mail, transfert de gros fichiers ...) une image sur laquelle vous aurez retracé le nouveau cadrage proposé,
- transmettez le formulaire enregistré (en ajoutant votre nom au nom du fichier) à sbelland@missionbassinminier.org

Pour toute question, vous pouvez contacter :
 Sandrine Belland : 06 75 77 54 02
 Raphaël Alessandri : 06 07 65 63 78

Merci d'avance pour votre participation et vos contributions.

L'équipe de la Mission Bassin Minier.

Premier secteur géographique : Reliefs vallonnés de l'Artois : la mine « à la campagne »

Points de vue entrants :

Argumentaire patrimoine mondial et site classé du principe 1 :

- lire la continuité géologique du Bassin minier : qui se traduit notamment par la perception des émergences telles que les terrils et les chevalements,
- révéler l'ampleur de la mono-industrie houillère et la diversité de son déploiement sur les paysages préexistants : qui peut notamment se traduire par les nappes urbaines que forment les cités minières, associées à la présence des terrils et chevalements,
- révéler la spécificité historique et paysagère du Bassin minier vis-à-vis des paysages d'entrée : comment cette mono-industrie s'est-elle implantée dans les paysages vallonnés, les plaines, les zones humides ... ?

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Coteau cultivé de l'Artois	Mont Cuhem	- point de vue localisé le long du GR127, à l'emplacement d'une table d'orientation - terminaison ouest des crêtes boisées de l'Artois, c'est-à-dire point de vue adossé à un boisement, localisé en hauteur	- offre une lisibilité de l'implantation de la mine dans les paysages préexistants : lignes de force du socle formées par les vallées perpendiculaires à l'Artois et s'écoulant vers la plaine de la Lys, extraction et mise à terril dans les vallées, interfluves agricoles avec villages ruraux en rebord de vallon - offre une vue sur les premiers attributs miniers de l'ouest du territoire : les terrils, rares traces clairement visibles de la mine - lisibilité de la spécificité historique et paysagère de la mine : implantée dans les paysages de transition entre les crêtes boisées de l'Artois (point de vue adossé à un boisement) et la plaine de la Lys.	<input type="checkbox"/>					
Crêtes boisées de l'Artois	Mont Duquenne	- point de vue le long de la D86E2, sur les flancs du mont Duquenne (ligne de crête, au sud-ouest du Bassin minier)	- Vue cadrée et lointaine sur les terrils emblématiques de la vallée Clarence dans le cœur minier vallonné : montre la relation entre le paysage minier et les vallées de l'Artois - évocation de la mine depuis les paysages d'approche avec la ligne de crête de la côte d'Ohlain à droite du panorama et les paysages agricoles ouverts en pente douce au premier plan (les boisements étant en arrière du point de vue)	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Crêtes boisées de l'Artois	Mont de la Comté_1	- point de vue localisé sur le parcours du trail des Hobbits (parcours de randonnée) sur la ligne de crête, au sud-ouest du Bassin minier	- Vue sur les repères emblématiques du cœur minier vallonné : T014, T010, T002-T003, une portion de la chaîne des terrils. - perception des structures paysagères du cœur minier vallonné, avec des vallées perpendiculaires aux crêtes de l'Artois, des interfluves sur lesquels se déploient les cités minières... - Lisibilité des paysages d'approche, avec les crêtes boisées de l'Artois à droite et les pentes agricoles de la terminaison nord du Bassin parisien à gauche.	<input type="checkbox"/>					
Crêtes boisées de l'Artois	Mont de la Comté_2	- Vue localisée le long de la D72, un axe de circulation de la ligne de crête, au sud-ouest du Bassin minier	- Vue cadrée sur les terrils coniques jumeaux du Pays-à-Part, dans un affaissement topographique des crêtes boisées de l'Artois - exprime le franchissement des crêtes boisées de l'Artois en direction du Bassin minier par la vue lointaine des terrils jumeaux du Pays-à-Part, (évocation de la présence du Bassin minier derrière les vallées et la crête boisée)	<input type="checkbox"/>					
Crêtes boisées de l'Artois	Observatoire du Parc d'Ohlain_1	- observatoire aménagé au cœur d'un parc de loisirs sur les crêtes boisées de l'Artois ; - fortement fréquenté, offre vue la plus haute vers le Bassin minier.	- inclut la première partie des terrils visibles de l'ouest du territoire + zone urbaine incluant des cités minières - à gauche, laisse un peu de respirations autour du terril 16, début de la pente du relief au premier plan, permet la vue de l'horizon, - à droite, inclut la butte, montre un peu les lignes de force vallonnées du secteur - inclut des espaces boisés et agricoles au premier plan, qui montre la transition entre les crêtes boisées de l'Artois et le « Cœur minier vallonné » - (le lotissement en premier plan à droite n'est pas minier)	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Crêtes boisées de l'Artois	Observatoire du Parc d'Ohlain₂ <i>même cadrage proposé dans le secteur géographique 2</i>	- observatoire aménagé au cœur d'un parc de loisirs sur les crêtes boisées de l'Artois ; - fortement fréquenté, offre vue la plus haute vers le Bassin minier	- exprime la continuité de la chaîne des terrils par ce cadrage sur les terrils du cœur du bassin minier (par temps clair, le terril de Harnes est certainement visible), - montre la transition entre les crêtes boisées de l'Artois (paysages non miniers, avec une nappe forestière au premier plan, interceptant la ligne d'horizon) et la plaine ouverte de la Gohelle (paysages miniers de la nappe urbaine de Barlin imbriqués dans les grandes cultures agricoles)	<input type="checkbox"/>					
Frange nord tournée vers la plaine de la Lys	Beffroi de Béthune	- Beffroi accessible au public, fréquenté pour visite et concerts ; - fait partie des Beffrois inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial	- Continuité du patrimoine mondial à travers la perception des terrils de la Gohelle,	<input type="checkbox"/>					

Points de vue sortants :

Argumentaire patrimoine mondial et site classé du principe 3 :

- lire l'impact de la mine sur les paysages préexistants (plaines agricoles, forêts, plans d'eau, nappes urbaines ...),
- identifier et de comprendre les relations entre les attributs miniers (fosse, cités minières, terrils, anciennes voies ferrées, équipement ...),
- lire la continuité visuelle du patrimoine mondial et de la chaîne des terrils, notamment à travers les relations entre les terrils.

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Coteau cultivé de l'Artois	T034 _ 1	- un des deux terrils belvédères de l'ouest du territoire. - aménagé avec une table d'orientation et circuit de randonnée	- inclut au premier plan le dernier bâtiment ayant appartenu à la fosse - cadre sur les terrils visibles à l'horizon - exprime la continuité de la chaîne des terrils par ce cadrage sur les terrils du cœur du bassin minier	<input type="checkbox"/>					
Coteau cultivé de l'Artois	T034 _ 2	- un des deux terrils belvédères de l'ouest du territoire. - aménagé avec une table d'orientation et circuit de randonnée	- exprime le déploiement de la mine dans les paysages vallonnés de l'extrême ouest du Bassin minier : villages ruraux (Ligny-les-Aires, avec son église) sur le rebord haut des vallées, des vallées encaissées et boisées, des espaces agricoles ouverts sur les interfluves ; - à l'extrême ouest du bassin minier, le terril atteste de la présence de la mine à l'échelle du grand paysage : le cadrage inclut l'ensemble des terrils présents à l'extrême ouest du Bassin minier	<input type="checkbox"/>					
Coteau cultivé de l'Artois	T016	- un des deux terrils belvédères de l'ouest du territoire ; - terril non aménagé, que la végétation referme progressivement	- Vue cadrée par la végétation sur la chaîne des terrils dans le cœur minier vallonné et la plaine ouverte de la Gohelle - Exprime les relations entre cités minières, en nappe urbaine sur les interfluves (cités d'Auchel), et terrils monumentaux (T014, T10, T002-T003).	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Cœur minier vallonné	T014	- belvédère emblématique, aménagé au sommet ; - chemin direct et rectiligne au droit de l'ancienne rampe de mise à terril.	- exprime l'impact de la mine sur les paysages vallonnés de l'Artois : exploitations minières « en terrasse », de part et d'autre de la vallée Carreau et de la vallée de la Clarence, imbriquées avec les espaces agricoles ouverts des interfluves ; - Compréhension de l'articulation des différents attributs miniers avec les vallées occupées par les cavaliers (la fosse 5 des mines Marles était localisée dans la vallée), cités déployées sur les coteaux, face à face ou mettant en scène les terrils dans les perspectives minières, terrils coniques pour limiter l'emprise sur les terres agricoles, vastes parvis agricoles... -Expression de la continuité de la chaîne des terrils, avec terrils du Nord visibles par temps clair (pas tous visibles ici car le ciel n'est pas suffisamment dégagé)	<input type="checkbox"/>					
Cœur minier vallonné	T002 _ 1 <i>même cadrage proposé dans le secteur géographique 2</i>	- emblématique, offre une vue lointaine à 360°, - terril aménagé pour l'accueil du public avec panneaux d'interprétation	- déploiement de la mine dans les paysages agricoles préexistants : choix des terrils coniques pour épargner les terres agricoles, cavaliers et voies ferrées dans les vallées, déploiement des cités minières sur les interfluves, alternance entre cités minières et poches agricoles... Le caractère vallonné se perçoit avec des vallées parallèles à l'horizon ; - Lecture claire de l'articulation entre les attributs miniers par les voies ferrées depuis l'ancienne fosse n°6 de Bruay, l'entrée de site aménagé à l'emplacement de l'ancienne fosse, les cités minières en arrière-plan (cité 16-3 du Nouveau Monde), les perspectives urbaines sur les terrils jumeaux ; - Par le nombre et la diversité de terrils visibles et la vue sur le chevalement 2 la chaîne minière y est bien représentée,	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Cœur minier vallonné	T002 _ 2 <i>même cadrage proposé dans le secteur géographique 2</i>	- emblématique, offre une vue lointaine à 360°, - terril aménagé pour l'accueil du public avec panneaux d'interprétation	- expression de la chaîne des terrils par les vues lointaines sur les terrils de la plaine de la Gohelle - sur une partie du cadrage (gauche), une ancienne voie ferrée matérialise également la « chaîne des terrils » entre les terrils T009, T009a, T026 et T025.	<input type="checkbox"/>					

Deuxième secteur géographique : La Gohelle, entre mine et campagne

Points de vue entrants :

Argumentaire patrimoine mondial et site classé du principe 1 :

- lire la continuité géologique du Bassin minier : qui se traduit notamment par la perception des émergences telles que les terrils et les chevalements,
- révéler l'ampleur de la mono-industrie houillère et la diversité de son déploiement sur les paysages préexistants : qui peut notamment se traduire par les nappes urbaines que forment les cités minières, associées à la présence des terrils et chevalements,
- révéler la spécificité historique et paysagère du Bassin minier vis-à-vis des paysages d'entrée : comment cette mono-industrie s'est-elle implantée dans les paysages vallonnés, les plaines, les zones humides ... ?

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Crêtes boisées de l'Artois	Observatoire du Parc d'Ohlain₂ <i>même cadrage proposé dans le secteur géographique 1</i>	- observatoire aménagé au cœur d'un parc de loisirs sur les crêtes boisées de l'Artois ; - fortement fréquenté, offre vue la plus haute vers le Bassin minier	- exprime la continuité de la chaîne des terrils par ce cadrage sur les terrils du cœur du bassin minier (par temps clair, le terril de Harnes est certainement visible), - montre la transition entre les crêtes boisées de l'Artois (paysages non miniers, avec une nappe forestière au premier plan, interceptant la ligne d'horizon) et la plaine ouverte de la Gohelle (paysages miniers de la nappe urbaine de Barlin imbriqués dans les grandes cultures agricoles)	<input type="checkbox"/>					
Crêtes boisées de l'Artois	Colline de Bouvigny (antenne TDF)	- Vue localisée le long de la départementale 75, sur la ligne de crête des crêtes boisées de l'Artois	- fenêtre cadrée sur une portion de la chaîne des terrils de la Gohelle et de la mine à la campagne - montre l'imbrication entre le tissu minier urbain et les étendues agricoles ouvertes de la « Gohelle, entre mine et campagne » - montre la transition entre les crêtes boisées de l'Artois (paysages non miniers) et la plaine ouverte de la Gohelle (paysages miniers)	<input type="checkbox"/>					
Crêtes boisées de l'Artois	Notre-Dame-de-Lorette	- Point de vue localisé le long de la route du Roi d'Angleterre, sur la ligne de crête ; - Site fortement fréquenté, touristique et inclus dans le périmètre des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale inscrit sur la Liste du patrimoine mondial à l'UNESCO	- fenêtre cadrée sur une portion de la chaîne des terrils et sur les chevalements de la fosse du 11/19 de Lens à Loos-en-Gohelle - montre l'implantation de la mine dans le tissu agricole de la Gohelle - montre la transition entre les crêtes boisées de l'Artois (paysages non miniers) et la plaine ouverte de la Gohelle (paysages miniers)	<input type="checkbox"/>					

Points de vue sortants :

Argumentaire patrimoine mondial et site classé du principe 3 :

- lire l'impact de la mine sur les paysages préexistants (plaines agricoles, forêts, plans d'eau, nappes urbaines ...),
- identifier et de comprendre les relations entre les attributs miniers (fosse, cités minières, terrils, anciennes voies ferrées, équipement ...),
- lire la continuité visuelle du patrimoine mondial et de la chaîne des terrils, notamment à travers les relations entre les terrils.

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Cœur minier vallonné	T002 _ 1 <i>même cadrage proposé dans le secteur géographique 1</i>	- emblématique, offre une vue lointaine à 360°, - terril aménagé pour l'accueil du public avec panneaux d'interprétation.	- déploiement de la mine dans les paysages agricoles préexistants : choix des terrils coniques pour épargner les terres agricoles, cavaliers et voies ferrées dans les vallées, déploiement des cités minières sur les interfluves, alternance entre cités minières et poches agricoles... Le caractère vallonné se perçoit avec des vallées parallèles à l'horizon ; - Lecture claire de l'articulation entre les attributs miniers par les voies ferrées depuis l'ancienne fosse n°6 de Bruay, l'entrée de site aménagé à l'emplacement de l'ancienne fosse, les cités minières en arrière-plan (cité 16-3 du Nouveau Monde), les perspectives urbaines sur les terrils jumeaux ; - Par le nombre et la diversité de terrils visibles et la vue sur le chevalement 2 la chaîne minière y est bien représentée.	<input type="checkbox"/>					
Cœur minier vallonné	T002 _ 2 <i>même cadrage proposé dans le secteur géographique 1</i>	- emblématique, offre une vue lointaine à 360°, - terril aménagé pour l'accueil du public avec panneaux d'interprétation.	- expression de la chaîne des terrils par les vues lointaines sur les terrils de la plaine de la Gohelle - sur une partie du cadrage (gauche), une ancienne voie ferrée matérialise également la « chaîne des terrils » entre les terrils T009, T009a, T026 et T025.	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Gohelle, entre mine et campagne	T036 _ 1	- accessible mais peu aménagé pour l'accueil du public. - Belvédère au sommet	- Lecture claire de l'articulation entre les attributs miniers par les bâtiments restants de la fosse 1 bis, les Grands bureaux et ateliers centraux de la Compagnie de Vicoigne-Noeux-Drocourt, les plans orthogonaux des cités minières de Nœux-les-Mines, l'église Sainte-Barbe et le T042 ; - compréhension du déploiement de la mine dans les paysages ruraux préexistants : au pied des crêtes de l'Artois, plaine agricole ouverte morcelée par des espaces urbains déployés autour des sites d'extraction de charbon ; - à l'horizon, la Chaîne des terrils en direction de l'est, avec les terrils de la Gohelle.	<input type="checkbox"/>					
Gohelle entre mine et campagne	T036 _ 2	- accessible mais peu aménagé pour l'accueil du public. - Belvédère au sommet	- Lecture lointaine du déploiement de la mine dans des paysages ruraux préexistants : grandes étendues agricoles ouvertes dans lesquelles se dessinent des reliefs légers, et à l'horizon, la Chaîne des terrils et les reliefs plus marqués des collines de l'Artois. (premier plan urbain non minier) - continuité de la chaîne des terrils en direction de l'ouest par les terrils jumeaux T002-T003 jusqu'au T014 à droite du panorama.	<input type="checkbox"/>					
Gohelle entre mine et campagne	T042 _ 1	- terril fréquenté de Loisinord aménagé avec une piste de ski et lac artificiel	- Lecture claire du déploiement de la mine dans les paysages agricoles ouverts de la Gohelle : au premier plan, espaces agricoles ouverts desquels émergent les nappes urbaines minières et les terrils T058-T058a au second plan ; - Compréhension des relations entre les attributs miniers : site de mise à terril, cavaliers, cités minières ; - Lisibilité de la chaîne des terrils avec les terrils coniques de la Gohelle.	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Gohelle entre mine et campagne	T042 - 2	- terril fréquenté de Loisinord aménagé avec une piste de ski et lac artificiel	- Au premier plan, vue plongeante sur les bâtiments restants de la fosse 1 bis, ainsi que les Grands bureaux et ateliers centraux de la Compagnie de Vicoigne-Noeux-Drocourt au pied du T036. Exprime l'organisation de la mine. - au deuxième plan, articulation entre espaces agricoles de la Gohelle dans lesquels se dessinent de légers reliefs et le déploiement de la mine, jusque dans le cœur minier vallonné à l'ouest ; - Lecture de la continuité de la chaîne des terrils avec les terrils visibles à horizon et le T036 en premier plan, au pied des crêtes de l'Artois.	<input type="checkbox"/>					
	T058 - 1	- terril belvédère aménagé (sentier) au cœur de nappes de cités minières	- Lecture de l'implantation de la mine dans les espaces ruraux ouverts de la Gohelle : continuum des cités minières notamment la cité n°5, les églises St-Edouard et Saint-Louis dans l'agglomération de Lens, les perspectives urbaines sur les terrils monumentaux T074-T074a ; - Lecture de la chaîne des terrils en direction de l'est avec les terrils de la Gohelle, les chevalements n°1 et n°3 de Liévin et les terrils des paysages d'infrastructure visibles à l'horizon.	<input type="checkbox"/>					
	T058 - 2	- terril belvédère aménagé (sentier) au cœur de nappes de cités minières	- offre une succession d'espaces urbains d'origine minière (avec la cité n°2 et le secteur de Nœux-les-Mines) et d'espaces agricoles ouverts de la « Gohelle, entre mine et campagne » (paysages préexistants) au pied des crêtes de l'Artois ; - par les différentes articulations entre parvis agricoles et terrils, cités minières et terrils, églises et cités minières, met en scène les attributs par lesquels s'est déployée l'industrie minière ; - Lecture de la chaîne des terrils en direction de l'ouest avec les terrils coniques et tabulaires des collines de l'Artois visibles à l'horizon.	<input type="checkbox"/>					

Troisième secteur géographique : Cœur urbain de la Gohelle

Points de vue entrants :

Argumentaire patrimoine mondial et site classé du principe 1 :

- lire la continuité géologique du Bassin minier : qui se traduit notamment par la perception des émergences telles que les terrils et les chevalements,
- révéler l'ampleur de la mono-industrie houillère et la diversité de son déploiement sur les paysages préexistants : qui peut notamment se traduire par les nappes urbaines que forment les cités minières, associées à la présence des terrils et chevalements,
- révéler la spécificité historique et paysagère du Bassin minier vis-à-vis des paysages d'entrée : comment cette mono-industrie s'est-elle implantée dans les paysages vallonnés, les plaines, les zones humides ... ?

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Gohelle, entre mine et campagne	D943, Mémorial de Loos-en-Gohelle	<ul style="list-style-type: none"> - point de vue le long de la D943, axe de circulation particulièrement fréquenté du territoire ; - révèle le lien entre le Bassin minier Nord-Pas de Calais et la Première Guerre mondiale par la proximité et les relations visuelles entre deux sites inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO 	<ul style="list-style-type: none"> - Expression la plus emblématique de l'exploitation minière dans les paysages de la plaine de la Gohelle par le T074-T074a et les chevalements de la fosse du 11/19 de Lens et au premier plan, des espaces agricoles ouverts (paysage rural préexistant) 	<input type="checkbox"/>					
Crêtes boisées de l'Artois	Notre-Dame-de-Lorette	<ul style="list-style-type: none"> - Point de vue localisé le long de la route du Roi d'Angleterre, sur la ligne de crête ; - Site fortement fréquenté, touristique et inclus dans le périmètre des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO 	<ul style="list-style-type: none"> - fenêtre cadrée sur une portion de la chaîne des terrils et sur les chevalements de la fosse du 11/19 de Lens à Loos-en-Gohelle - montre l'implantation de la mine dans le tissu agricole de la Gohelle - montre la transition entre les crêtes boisées de l'Artois (paysages non miniers) et la plaine ouverte de la Gohelle (paysages miniers) 	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
	D937	- axe départemental d'entrée sur le Bassin minier depuis les crêtes de l'Artois	- inclut les terrils visibles (les terrils 58-58a - Vue sur une portion de la chaîne des terrils : porte d'entrée sur le Bassin minier s'annonce dès ce point de vue (les terrils 58-58a peuvent être visibles par temps clair) - offre une succession de plans, montrant la transition entre les crêtes boisées de l'Artois (paysages non miniers) et la plaine ouverte de la Gohelle (paysages miniers)	<input type="checkbox"/>					
	D55 _ Mémorial de Vimy	- Vue en sortie du mémorial de Vimy, le long d'un axe de circulation départemental fréquenté des collines de l'Artois	- vue cadrée sur une portion de la chaîne des terrils des collines de l'Artois (T058-T058a), de la plaine de la Gohelle (T074-T074a, T075, T084-T205, ...) et des paysages d'infrastructure (T087), y compris les chevalements et fosses ; - mise en scène du T074-T074a et de la Fosse du 11-19 dans l'axe de la route : révèle les spécificités du bassin minier Nord-Pas de Calais depuis les crêtes boisées de l'Artois	<input type="checkbox"/>					
	Mémorial de Vimy	- site fortement fréquenté, perché sur les collines de l'Artois - site inclus dans le périmètre des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale inscrit sur la Liste du patrimoine mondial à l'UNESCO	- vue d'ensemble sur une portion de la chaîne des terrils des collines de l'Artois (T058-T058a), de la plaine de la Gohelle (T074-T074a, T075, T084-T205, ...) et des paysages d'infrastructure (T087), y compris les chevalements et fosses ; - exprime la transition entre les paysages en terrasse et creux des collines de l'Artois, les terrils monumentaux de la plaine de la Gohelle, l'adaptation du déploiement de la mine dans la vallée de la Souchez (premier plan) ; - offre une fenêtre cadrée et privilégiée sur le Bassin minier, par contraste avec les paysages boisés de crêtes de l'Artois et l'ampleur des relations visuelles sur le bassin minier.	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
	Parc de la Glissoire	<ul style="list-style-type: none"> - Belvédère aménagé, localisé au sommet du terril T081, sur une base de loisirs - Point de vue classé en « entrant » car hors périmètre du bien Bassin minier Patrimoine mondial, et hors périmètre du site classé de la chaîne des terrils 	<ul style="list-style-type: none"> - Vue d'ensemble sur une portion de la chaîne de terrils, en particulier les T074-T074a et la Fosse du 11-19, et sur les paysages miniers urbains. - exprime la diversité du déploiement de la mine au pied des crêtes boisées de l'Artois, dans la Gohelle et les collines de l'Artois entre terrils tabulaires, terrils coniques, cités minières, fosse d'extraction... - au deuxième plan, le val Souchez se démarque légèrement, encadré par les terrils T075 et T080. Le point de vue permet de voir l'implantation de la mine sur les coteaux de ce vallon, - à l'horizon, les collines de l'Artois et ses deux sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale 	<input type="checkbox"/>					
	D919, Plaine cultivée de la Gohelle	<ul style="list-style-type: none"> - Axe de circulation fréquenté, en entrée sur la plaine cultivée de la Gohelle (sud de Bailleul-Sir-Berthault) au centre du Bassin minier 	<ul style="list-style-type: none"> - Vue d'ensemble sur une portion de la chaîne des terrils, soit les T093, T097, T098, T084-T101, T205 et T087-T092 ; - Exprime le déploiement de l'industrie minière dans des espaces agricoles ouverts : gigantisme des terrils du centre du Bassin minier, visualisation lointaine des techniques de mise à terril, etc. ; - Montre la transition entre les paysages agricoles ouverts du bombement artésien et la plaine minière de la Gohelle, d'où émerge la partie centrale du Bassin minier 	<input type="checkbox"/>					

Points de vue sortants :

Argumentaire patrimoine mondial et site classé du principe 3 :

- lire l'impact de la mine sur les paysages préexistants (plaines agricoles, forêts, plans d'eau, nappes urbaines ...),
- identifier et de comprendre les relations entre les attributs miniers (fosse, cités minières, terrils, anciennes voies ferrées, équipement ...),
- lire la continuité visuelle du patrimoine mondial et de la chaîne des terrils, notamment à travers les relations entre les terrils.

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
	T074a _ 1	<ul style="list-style-type: none"> - Point de vue emblématique depuis les terrils les plus hauts du Bassin minier - point de vue à 360°, aménagé avec une table d'orientation, fortement fréquenté ; - à proximité d'une fosse 11-19, du musée/Théâtre et Office du tourisme ; - Pied également aménagé en parc de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture des paysages préexistants du cœur urbain de la Gohelle, alternant entre vastes parvis agricoles, cités minières du cœur urbain autour de villages ruraux, terrils ; - Articulation entre le terril, l'église Saint-Louis, les cités minières (cité n°7 de Béthune) - Lecture claire et lointaine de la chaîne des terrils avec les terrils visibles au premier plan et à l'horizon. 	<input type="checkbox"/>					
	T074a _ 2	<ul style="list-style-type: none"> - Point de vue emblématique depuis les terrils les plus hauts du Bassin minier - point de vue à 360°, aménagé avec une table d'orientation, fortement fréquenté ; - à proximité d'une fosse 11-19, du musée/Théâtre et Office du tourisme ; - Pied également aménagé en parc de loisirs 	<p>Option 2a</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture de densité de la treille minière dans le cœur urbain de la Gohelle : continuum urbain de cités minières, l'église Saint-Édouard, les perspectives urbaines, vue plongeante sur la fosse du 11/19 de Lens et l'ancienne rampe d'édification du terril sur le sommet du T074 - à gauche, s'arrête au terril T097, reprenant la partie visible de la chaîne des terrils la plus concentrée et la fosse 11/19 de Lens 	<input type="checkbox"/>					
Cœur urbain de la Gohelle	T075	<ul style="list-style-type: none"> - terril aménagé, avec sentier et belvédère ; - fréquenté pour les loisirs (parc sportif de la Souchez au pied) 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysages préexistants avec les espaces agricoles ouverts du sud de la Gohelle et la nappe urbaine minière. Exemple d'un terril ayant complètement comblé la vallée préexistante ; - articulation des attributs miniers entre eux et densité d'implantation avec la cité minière Pinchonvalles à droite, au deuxième plan la zone urbaine en grande partie d'origine minière et un terril arasé ; - Continuité du patrimoine mondial et de la chaîne des terrils à travers les visibilitées sur les terrils du cœur urbain de la Gohelle, des infrastructures et d'entre Deûle et Scarpe. Dont le terril de l'Escarpelle dans le Nord 	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Cœur urbain de la Gohelle	T083 _ 1	- terril accessible, aménagé pour l'accueil du public ; - Plusieurs points de vue proposés avec parcours pédagogiques sur le patrimoine minier	- Inscription de la mine dans les paysages préexistants avec au premier plan le terril T083 (Marais de Fouquières au cœur des paysages humides du canal de Lens) et au deuxième plan, la zone urbaine dense - Continuité de la chaîne des terrils à travers les visibilitées sur la diversité des émergences minières	<input type="checkbox"/>					
Cœur urbain de la Gohelle	T083 _ 2	- terril accessible, aménagé pour l'accueil du public ; - Plusieurs points de vue proposés avec parcours pédagogiques sur le patrimoine minier	- Terril associé aux paysages humides préexistants du canal de Lens ; - cadrage délimité par les pentes du « canyon » laissé par la technique de mise à terril	<input type="checkbox"/>					
Cœur urbain de la Gohelle	T094 -094a _ 1	- terril fréquenté, aménagé en Aréna Terril Trail (parcours et événements sportifs), - point de vue à 360° entre le canal de Lens et l'Autoroute A21 ; - situé au centre du « cœur urbain de la Gohelle »	- Paysages préexistants lisibles à travers le canal de Lens à la Deûle, le parvis agricole, boisements et les crêtes boisées de l'Artois ; - compréhension du fonctionnement minier, avec une diversité des attributs miniers (église, cité, terrils, étangs) et différentes époques d'édification visibles. - Continuité de la chaîne des terrils à travers les visibilitées sur les émergences minières avec les terrils de la Gohelle visibles.	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Cœur urbain de la Gohelle	T094 -094a _ 2	- terril fréquenté, aménagé en Aréna Terril Trail (parcours et événements sportifs), - point de vue à 360° entre le canal de Lens et l'Autoroute A21 ; - situé au centre du « cœur urbain de la Gohelle »	- Paysages préexistants lisibles à travers les boisements, la topographie plane et les crêtes boisées de l'Artois en arrière-plan ; - compréhension du fonctionnement minier, avec une diversité des attributs miniers (église, cité, terril, étangs), la densité de la zone urbaine de différentes époques. - Continuité de la chaîne des terrils à travers les visibilitées sur les émergences minières avec les terrils de Gohelle visibles	<input type="checkbox"/>					
Gohelle, entre mine et campagne	T098 _ 1	- terril aménagé localisé au centre de la Gohelle ; - offre une vue lointaine à 360°	- Lecture des paysages préexistants à travers les immenses parvis agricoles, les structures urbaines anciennes des villages ruraux, les vallées parallèles de la Gohelle, - Compréhension des transformations de la mine, par les vues plongeantes sur les bâtiments restants de la cité minière et la fosse n°24 à droite. Entre la cité minière et le T093, la ligne arborée marque un ancien cavalier minier ; - Continuité de la chaîne des terrils à travers les visibilitées sur les émergences minières d'est en ouest	<input type="checkbox"/>					
Cœur urbain de la Gohelle	T101 _ 1	- Terril non accessible au public : mare, effondrement, érosion... avec usages informels. - situé en plein cœur du Bassin minier, dans le « cœur urbain de la Gohelle » - offre une vue à 360° sur le territoire	- Perception des paysages préexistants de la Gohelle (grande plaine cultivée) à travers une réinvention de la relation terrils / parvis réinventé, poches agricoles en arrière-plan et poches urbaines, - Lisibilité du fonctionnement de la mine à travers le terril T205, le parc des îles - ancien emplacement de la cokerie de Drocourt, l'église de la cité de la Parisienne.	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Cœur urbain de la Gohelle	T101 _ 2	<ul style="list-style-type: none"> - Terril non accessible au public avec usages informels. - situé en plein cœur du Bassin minier, dans le « cœur urbain de la Gohelle » - offre une vue à 360° sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - perceptions des paysages agricoles de la Gohelle avec les poches agricoles cultivées et les crêtes boisées de l'Artois en fond (succession des plans avec densité urbaine) ; - Compréhension de la treille minière à travers les relations entre les cités minières (à gauche, la cité de la Motte de Rouvroy), la perspective urbaine de Drocourt, les clochers d'églises, les terrils (à droite, T083) - Continuité de la chaîne des terrils à travers les visibilitées sur les émergences minières. 	<input type="checkbox"/>					
Cœur urbain de la Gohelle	T101 _ 3	<ul style="list-style-type: none"> - Terril non accessible au public avec usages informels. - situé en plein cœur du Bassin minier, dans le « cœur urbain de la Gohelle » - offre une vue à 360° sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Perception du cœur urbain de la Gohelle en arrière-plan ; - Compréhension des techniques d'édification / de remaniement des terrils avec le premier plan sur le T101 - continuité de la chaîne des terrils à travers les visibilitées sur les émergences minières 						

Quatrième secteur géographique : Paysage d'Infrastructure et Cœur urbain entre Deûle et Scarpe

Points de vue entrants :

Argumentaire patrimoine mondial et site classé du principe 1 :

- lire la continuité géologique du Bassin minier : qui se traduit notamment par la perception des émergences telles que les terrils et les chevalements,
- révéler l'ampleur de la mono-industrie houillère et la diversité de son déploiement sur les paysages préexistants : qui peut notamment se traduire par les nappes urbaines que forment les cités minières, associées à la présence des terrils et chevalements,
- révéler la spécificité historique et paysagère du Bassin minier vis-à-vis des paysages d'entrée : comment cette mono-industrie s'est-elle implantée dans les paysages vallonnés, les plaines, les zones humides ... ?

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
	Pas Roland _ 1	- site inscrit du Pas Roland à Mons-en-Pévèle, - rareté des points hauts dans le nord du Bassin minier - porte d'entrée du Bassin minier depuis la Pévèle rurale	- montre la transition entre les paysages ruraux de la Pévèle, non marqué par l'industrie minière, et le Bassin minier, patrimoine mondial ; - Continuité du patrimoine mondial à travers la perception des terrils des paysages d'infrastructures, du Denaisis et de la plaine de la Scarpe, pouvant aller jusqu'aux terrils jumeaux du 11/19 (non visibles sur la photo)	<input type="checkbox"/>					
	Pas Roland _ 2	- site inscrit du Pas Roland à Mons-en-Pévèle, - rareté des points hauts dans le nord du Bassin minier - porte d'entrée du Bassin minier depuis la Pévèle rurale	- montre la transition entre les paysages ruraux de la Pévèle, non marqué par l'industrie minière, et le Bassin minier, patrimoine mondial ; - Continuité du patrimoine mondial à travers la perception des terrils des paysages d'infrastructures, du Denaisis et de la plaine de la Scarpe, pouvant aller jusqu'aux terrils jumeaux du 11/19 (non visibles sur la photo)	<input type="checkbox"/>					
Cœur urbain entre Deûle et Scarpe	Beffroi de Douai	- Beffroi accessible au public, fréquenté pour visite et concerts ; - fait partie des Beffrois inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial	- Continuité du patrimoine mondial à travers la perception des terrils de la Gohelle, des paysages d'infrastructure, du cœur urbain entre Deûle et Scarpe et de la plaine de la Scarpe.	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Cœur urbain entre Deûle et Scarpe	T122 _ 1	<ul style="list-style-type: none"> - point de vue situé au nord du Bassin minier, terril non inclus dans le périmètre du Bien Bassin minier Patrimoine mondial ni dans le périmètre du site classé de la Chaîne des terrils - vue sur le grand paysage du « Cœur urbain entre Deûle et Scarpe » - Paysage de transition entre la Pévèle et le Bassin minier, avec la présence d'une infrastructure énergétique à l'ouest (la ligne THT Avelin Gavrelle) 	<ul style="list-style-type: none"> - Vue vers l'Est, - inclut les terrils du nord visibles, ainsi que le chevalement n9 	<input type="checkbox"/>					
Cœur urbain entre Deûle et Scarpe	T122 _ 2	<ul style="list-style-type: none"> - point de vue situé au nord du Bassin minier, terril non inclus dans le périmètre du Bien Bassin minier Patrimoine mondial ni dans le périmètre du site classé de la Chaîne des terrils - vue sur le grand paysage du « Cœur urbain entre Deûle et Scarpe » - Paysage de transition entre la Pévèle et le Bassin minier, avec la présence d'une infrastructure énergétique à l'ouest (la ligne THT Avelin Gavrelle) 	<ul style="list-style-type: none"> - Vue vers le sud-ouest, - inclut la chaîne des terrils du Pas-de-Calais visibles entre le terril 205 et le terril 107. 	<input type="checkbox"/>					

Points de vue sortants :

Argumentaire patrimoine mondial et site classé du principe 3 :

- lire l'impact de la mine sur les paysages préexistants (plaines agricoles, forêts, plans d'eau, nappes urbaines ...),
- identifier et de comprendre les relations entre les attributs miniers (fosse, cités minières, terrils, anciennes voies ferrées, équipement ...),
- lire la continuité visuelle du patrimoine mondial et de la chaîne des terrils, notamment à travers les relations entre les terrils.

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Cœur urbain entre Deûle et Scarpe	T115 _ 1	- terril accessible, aménagé avec un itinéraire forestier, - Lieu d'observation de l'avifaune avec prairies humides (présence de mares, bois d'Épinois...); - offre une vue à 360°	- Continuité du patrimoine mondial à travers les émergences du « cœur urbain entre Deûle et Scarpe » en limite de la Pévèle rurale	<input type="checkbox"/>					
Cœur urbain entre Deûle et Scarpe	T115 _ 2	- terril accessible, aménagé avec un itinéraire forestier, - Lieu d'observation de l'avifaune avec prairies humides (présence de mares, bois d'Épinois...); - offre une vue à 360°	- expression de la mine dans les paysages préexistant à travers les villages ruraux (clocher d'église, maisons rurales), massifs forestiers de l'Arc boisé de la Pévèle, etc. - Continuité du patrimoine mondial à travers les émergences de la Gohelle et des paysages d'infrastructures en limite de Pévèle rurale	<input type="checkbox"/>					
Cœur urbain entre Deûle et Scarpe	T110 _ 1	- situé au nord du grand paysage du « Cœur urbain entre Deûle et Scarpe » ; - Terril aménagé avec explication sur les paysages miniers, accessible au public ; - à proximité de la Fosse 9-9bis, raccordé à des parcours piétons ; - offre une vue à 360°	- expression de la mine dans les paysages préexistant à travers les plateformes logistiques et l'Arc boisée de la Pévèle ; - Compréhension de l'implantation et différents éléments constituant le patrimoine minier (extraction, fosse, habitat) grâce à l'ensemble minier de la fosse du 9-9bis avec les cités minières, l'église de la Cité de la Faisanderie, les terrils du 116-117 ; - Continuité du patrimoine mondial à travers les émergences du « cœur urbain entre Deûle et Scarpe » et de la Gohelle visibles à l'horizon : terril de l'Escarpelle T141 et le chevalement n°8 d'Évin-Malmaison, T087, etc.	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Cœur urbain entre Deûle et Scarpe	T110 _ 2a	- situé au nord du grand paysage du « Cœur urbain entre Deûle et Scarpe » - offre une vue à 360°	- expression de la mine dans les paysages préexistants à travers les alternances de milieux urbains, agricoles et forestiers ; - Continuité du patrimoine mondial à travers les émergences de la Gohelle : terril 97, T074-T074a, etc. inclut les terrils plus discrets et émergeant jusqu'au T098	<input type="checkbox"/>					
Cœur urbain entre Deûle et Scarpe	T116-117 _ 1	- situé au nord du grand paysage du « Cœur urbain entre Deûle et Scarpe » - offre une vue sur le « paysage d'infrastructures »	- Continuité du patrimoine mondial à travers les émergences du « cœur urbain entre Deûle et Scarpe » visibles à l'horizon : terril de l'Escarpelle T141 et le chevalement n°8 d'Évin-Malmaison	<input type="checkbox"/>					
Cœur urbain entre Deûle et Scarpe	T116-117 _ 2	- situé au nord du grand paysage du « Cœur urbain entre Deûle et Scarpe » - offre une vue sur le « paysage d'infrastructures »	- expression de la mine dans les paysages préexistant à travers le premier plan : plateforme Multimodale Delta 3, concentrant les infrastructures traversant le paysage : canal, voie ferrée, autoroute - Continuité du patrimoine mondial à travers les terrils de la Gohelle visibles à l'horizon	<input type="checkbox"/>					
Cœur urbain entre Deûle et Scarpe	T116-117 _ 3	- situé au nord du grand paysage du « Cœur urbain entre Deûle et Scarpe » - offre une vue sur le « paysage d'infrastructures »	- Compréhension de l'implantation et différents éléments constituant le patrimoine minier (extraction, fosse, habitat) grâce à l'ensemble minier formé par la fosse 9-9bis, le T110 et les cités minières - Continuité du patrimoine mondial à travers les terrils visibles à l'horizon : à gauche le T107 directement dans l'axe du T110	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Paysage d'infrastructures	T087 _ 1	- Point de vue situé en position centrale dans le Bassin minier, dans le « paysage d'infrastructures », et à l'interface entre plusieurs grands paysages - offre une vue lointaine à 360° - accès difficile	- expression de la mine dans les paysages du « cœur urbain de la Gohelle » ; - au premier plan le terril T092 - Continuité du patrimoine mondial et de la chaîne des terrils à travers les vues sur les terrils émergents du sud-ouest du Bassin minier	<input type="checkbox"/>					
Paysage d'infrastructures	T087 _ 2	- Point de vue situé en position centrale dans le Bassin minier, dans le « paysage d'infrastructures », et à l'interface entre plusieurs grands paysages - offre une vue lointaine à 360° - accès difficile	- expression de la mine dans le paysage d'infrastructure avec à droite le grand paysage du « cœur urbain entre Deûle et Scarpe » ; - Compréhension du fonctionnement minier à travers les relations entre la cité Bruno – et la poche urbaine minière -, l'église Saint-Stanislas, le canal de la Deûle et les terrils. Au loin, compréhension d'un second système minier Cité Cornuault, T108, chevalement n°8 d'Évin-Malmaison) ; - Continuité du patrimoine mondial et de la chaîne des terrils à travers les vues sur les terrils émergents	<input type="checkbox"/>					
Paysage d'infrastructures	T087 _ 3	- Point de vue situé en position centrale dans le Bassin minier, dans le « paysage d'infrastructures », et à l'interface entre plusieurs grands paysages - offre une vue lointaine à 360° - accès difficile	- Continuité du patrimoine mondial et de la chaîne des terrils à travers les vues sur les terrils émergents du Denaisis et le chevalement n°9 à Roost-Warendin	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Cœur urbain entre Deûle et Scarpe	T141 _ 1	<ul style="list-style-type: none"> - Terril de l'Escarpelle, seul point de vue sortant du Douaisis - Terril aménagé avec nombreux usages (loisirs et sportif, nature, chasse) - plusieurs cadrages lointains répartis au sommet du terril et en différentes directions du Bassin minier 	<ul style="list-style-type: none"> - Expression de la mine dans un paysage de culture et pâture en plaine humide (T138, cité minière en site rural, larges espaces de respiration de pâturages, cultures et peupleraies) à la transition avec les industries du nord de la Gohelle. - Lecture du fonctionnement entre les attributs miniers grâce à la cité minière de la Belleforière, le chevalement n°9 et le T138 - continuité du patrimoine mondial et de la chaîne des terrils exprimée par les vues sur les terrils émergents des paysages d'infrastructure et de la Gohelle, encadrés par les paysages de bordure (Pévèle rurale, Côtes de l'Artois) 	<input type="checkbox"/>					
Cœur urbain entre Deûle et Scarpe	T141 _ 2	<ul style="list-style-type: none"> - Terril de l'Escarpelle, seul point de vue sortant du Douaisis - Terril aménagé avec nombreux usages (loisirs et sportif, nature, chasse) - plusieurs cadrages lointains répartis au sommet du terril et en différentes directions du Bassin minier 	<ul style="list-style-type: none"> - expression de la mine dans les paysages de « cultures et pâtures en plaine humide », alternant espaces ouverts et boisements : offre une vue sur une succession de chevalements (fosses de Flines et d'Arenberg) - exprime le fonctionnement minier à travers la diversité des attributs visibles historiquement en lien les uns avec les autres. - continuité du patrimoine mondial et de la chaîne des terrils exprimée par les vues sur les terrils émergents des massifs forestiers et du Denaisis 	<input type="checkbox"/>					

Cinquième secteur géographique : Plaine minière de la Scarpe, Cultures et Pâtures en plaine humide et Plateau cultivé de l'Ostrevent

Points de vue entrants :

Argumentaire patrimoine mondial et site classé du principe 1 :

- lire la continuité géologique du Bassin minier : qui se traduit notamment par la perception des émergences telles que les terrils et les chevalements,
- révéler l'ampleur de la mono-industrie houillère et la diversité de son déploiement sur les paysages préexistants : qui peut notamment se traduire par les nappes urbaines que forment les cités minières, associées à la présence des terrils et chevalements,
- révéler la spécificité historique et paysagère du Bassin minier vis-à-vis des paysages d'entrée : comment cette mono-industrie s'est-elle implantée dans les paysages vallonnés, les plaines, les zones humides ... ?

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Plateau cultivé de l'Ostrevent	Mont d'Erchin _ 1	- Un des rares points de vue externes depuis le sud-est du Bassin minier du fait de la topographie - Point haut de l'Ostrevent	- Un des premiers points de vue depuis le sud du Bassin minier sur la plaine de la Scarpe : la fosse Delloye, l'église de la cité du Champ fleuri et les bois de l'ancienne fosse Saint-Roch (T222) émergent à l'horizon grâce au parvis agricole et au léger relief (expression de la mine en paysage agricole plus ou moins humide) ; - Continuité du Bassin minier avec des vues sur le T153 dans l'est minier	<input type="checkbox"/>					
Plateau cultivé de l'Ostrevent	Mont d'Erchin _ 2	- Un des rares points de vue externes depuis le sud-est du Bassin minier du fait de la topographie - Point haut de l'Ostrevent	- Continuité du Bassin minier avec des vues sur les émergences du Lensois grâce au parvis agricole (non identifié comme tel)	<input type="checkbox"/>					

Points de vue sortants :

Argumentaire patrimoine mondial et site classé du principe 3 :

- lire l'impact de la mine sur les paysages préexistants (plaines agricoles, forêts, plans d'eau, nappes urbaines ...),
- identifier et de comprendre les relations entre les attributs miniers (fosse, cités minières, terrils, anciennes voies ferrées, équipement ...),
- lire la continuité visuelle du patrimoine mondial et de la chaîne des terrils, notamment à travers les relations entre les terrils.

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Cultures et pâtures en plaine humide	T144	- Un des rares points de vue sortant de l'Ostrevent et du Bassin minier Nord - site fortement fréquenté, aménagé pour l'accueil du public avec point de vue à 360°	- Exprime la mine à l'interface entre les paysages de forêts et lisières, des « cultures et pâtures en plaine humide », des plaines minières de la Scarpe : au premier l'étang des Argales, au second plan des espaces boisés, arrière-plan les grands repères miniers. - Continuité du Bassin minier avec des vues sur les émergences de l'est minier	<input type="checkbox"/>					
Plateau cultivé de l'Ostrevent	T222	- Terril aménagé pour l'accueil du public, belvédère, espace de nature. - Un des rares points de vue sortant de l'Ostrevent et du Bassin minier Nord	- Point de vue privilégié sur la Fosse Delloye, rare élément minier émergent de l'Ostrevent et de la plaine de la Scarpe (et masqué par l'ouest par le Mont-Erchin) ; - Expression de la mine dans des paysages préexistants par les grands espaces ouverts des plateaux de l'Ostrevent au premier plan ; - Continuité du Bassin minier avec des vues sur les émergences du cœur urbain entre Deûle et Scarpe, des paysages d'infrastructure (T087, T098, T116-117, T141).	<input type="checkbox"/>					

Sixième secteur géographique : Massifs forestiers et ses lisières

Points de vue sortants :

Argumentaire patrimoine mondial et site classé du principe 3 :

- lire l'impact de la mine sur les paysages préexistants (plaines agricoles, forêts, plans d'eau, nappes urbaines ...),
- identifier et de comprendre les relations entre les attributs miniers (fosse, cités minières, terrils, anciennes voies ferrées, équipement ...),
- lire la continuité visuelle du patrimoine mondial et de la chaîne des terrils, notamment à travers les relations entre les terrils.

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Massif forestier et ses lisières	Chevalement d'Arenberg _ 1	- site minier emblématique - projet d'ouverture d'un belvédère au cœur du site classé ; - Seul point de vue donnant sur la Mare à Goriaux et son terril tabulaire	- Vue plongeante sur la transition entre mine en milieu forestier et mine dans la plaine de la Scarpe par une alternance entre espaces urbains (essentiellement miniers) et pâturages ; - Donne à voir le déploiement d'un village minier entier et dense par l'activité minière, avec une partie de la cité minière du Nouveau Monde au premier plan. - naissance des grandes étendues céréalières de l'Ostrevent, qui révèlent les terrils 153-162 en arrière-plan (continuité du Bassin minier).	<input type="checkbox"/>					
Massif forestier et ses lisières	Chevalement d'Arenberg _ 2	- site minier emblématique - projet d'ouverture d'un belvédère au cœur du site classé ; - Seul point de vue donnant sur la Mare à Goriaux et son terril tabulaire	- Premier plan formé par les chevalements et la fosse : objet de grande qualité architecturale, émergent de la ligne d'horizon - Expression de la mine au sein de la forêt domaniale de Raismes – Saint-Amand – Wallers, avec un cadrage sur la trouée d'Arenberg (axe mythique) et la cité d'Arenberg, la Mare à Goriaux	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Massif forestier et ses lisières	Chevalement d'Arenberg _ 3	- site minier emblématique - projet d'ouverture d'un belvédère au cœur du site classé ; - Seul point de vue donnant sur la Mare à Goriaux et son terril tabulaire	- expression de la mine au sein de la forêt domaniale de Raismes – Saint-Amand – Wallers - à l'interface de la « plaine minière de la Scarpe » - au cœur d'un paysage minier remarquable avec une lisibilité de la structure urbaine : trame orthogonale, enchevêtrement des quartiers, diversité des typologies de cités minières, Mare à Goriaux, étang d'affaissement ... - inclut les terrils émergents en lisière du massif forestier, T173, T175a, T174, T176, expression de la continuité du Bassin minier	<input type="checkbox"/>					
Massif forestier et ses lisières	T175 _ 1	- terril belvédère à 360° en lisière forestière - site fortement fréquenté, avec table d'orientation - végétation spontanée en fort développement	- Cadrage délimité par la végétation spontanée - Expression de la mine à la transition entre la forêt, la vallée de l'Escaut et la plaine de la Scarpe avec un parvis agricole non recensé au cœur du cadrage (plaine de Beuvrage) - Continuité du Bassin minier avec vues sur les terrils du sud-ouest T162, T189a, ainsi que le chevalement Dutemple (plaine de la Scarpe, vallée de l'Escaut)	<input type="checkbox"/>					
Massif forestier et ses lisières	T175 _ 2	- terril belvédère à 360° en lisière forestière - site fortement fréquenté, avec table d'orientation - végétation spontanée en fort développement	- Continuité du Bassin minier avec un motif forestier d'ampleur au premier plan et une transition avec la plaine de la Scarpe avec les fosses d'Arenberg et le terril de la Mare à Goriaux.	<input type="checkbox"/>					
Massif forestier et ses lisières	T175 _ 3	- terril belvédère à 360° en lisière forestière - site fortement fréquenté, avec table d'orientation - végétation spontanée en fort développement	- Expression de la mine à la transition entre la forêt et la vallée de l'Escaut. - Continuité du Bassin minier avec des vues sur terrils T176 et T196 (extrême est), qui marquent la limite avec le Valenciennois	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Massif forestier et ses lisières	T176 _ 1	<ul style="list-style-type: none"> - Terril du Lavoisier Rousseau, à proximité du parc de la Porte du Hainaut. - Terril fréquenté de façon informelle pour des usages de loisirs et de nature. - offre une vue sur la transition entre la forêt et la vallée de l'Escaut 	<ul style="list-style-type: none"> - Vue plongeante sur un ensemble paysager minier remarquable forestier : église Ste Cécile en bois, cité du Pinson ancienne et nouvelle, à proximité du marais Foucart ; - Continuité du Bassin minier avec des vues sur les terrils du Valenciennois & Denais et le chevalement Dutemple. 	<input type="checkbox"/>					
Massif forestier et ses lisières	T176 _ 2	<ul style="list-style-type: none"> - Terril du Lavoisier Rousseau, à proximité du parc de la Porte du Hainaut. - Terril fréquenté de façon informelle pour des usages de loisirs et de nature. - offre une vue sur la transition entre la forêt et la vallée de l'Escaut 	<ul style="list-style-type: none"> - Expression de la mine dans les paysages historiquement forestiers et humides : vue d'ensemble sur le site Sabatier (chevalement et terrils), les chevalements de la fosse d'Arenberg. - Donne sur les rares terrils coniques forestiers du Bassin minier ; - Offre une diversité des visages de la mine, en lien avec l'entrée du Valenciennois, de la vallée de l'Escaut et la plaine de la Scarpe : inclut le chevalement Dutemple, les terrils du Denais, Arenberg - Continuité du Bassin minier avec des vues sur les émergences minières du Denais et du Valenciennois. 	<input type="checkbox"/>					
Versants humides de l'Escaut	T196 _ 1	<ul style="list-style-type: none"> - terril aménagé, aux usages de proximité (nature, loisirs de proximité, support éducatif et pédagogique) ; - Point de vue le plus à l'extrême est du Bassin minier et lien avec les paysages belges 	<ul style="list-style-type: none"> - Exprime le déploiement de la mine en paysage forestier humide : terrils tabulaires, étangs d'affaissement, confluence de deux canaux ... -Lecture privilégiée du fonctionnement de la mine par une vue plongeante sur le chevalement Ledoux, au pied du terril, de l'étang d'affaissement de Chabaud-Latour, des cavaliers/ canaux qui se devinent. - Continuité de la chaîne des terrils avec des vues sur les terrils du Denais et du Valenciennois. 	<input type="checkbox"/>					

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Versants humides de l'Escaut	T196 _ 2	- terroir aménagé, aux usages de proximité (nature, loisirs de proximité, support éducatif et pédagogique) ; - Point de vue le plus à l'extrême est du Bassin minier et lien avec les paysages belges	- Offre une lecture privilégiée de la trille minière en paysage forestier humide et en paysage rural par les vues plongeantes sur les cités minières au pied du site de Chabaud-Latour	<input type="checkbox"/>					

Septième secteur géographique : Escaut urbain et industriel, Plaine minière de la Scarpe et Plateau cultivé de l'Ostrevant

Points de vue entrants :

Argumentaire patrimoine mondial et site classé du principe 1 :

- lire la continuité géologique du Bassin minier : qui se traduit notamment par la perception des émergences telles que les terrils et les chevalements,
- révéler l'ampleur de la mono-industrie houillère et la diversité de son déploiement sur les paysages préexistants : qui peut notamment se traduire par les nappes urbaines que forment les cités minières, associées à la présence des terrils et chevalements,
- révéler la spécificité historique et paysagère du Bassin minier vis-à-vis des paysages d'entrée : comment cette mono-industrie s'est-elle implantée dans les paysages vallonnés, les plaines, les zones humides ... ?

Grands Paysages du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Plateau cultivé de l'Ostrevant	Forage	- Point de vue ouvert offert par l'espace agricole et par une topographie tabulaire - permet un recul sur le Bassin minier et la vallée de l'Escaut depuis l'est du territoire	- Offre un point de vue sur la diversité des visages miniers par des terrils tabulaires, coniques, de différentes générations. - paysages agricoles ouverts offrant une vue d'ensemble sur une portion significative du Bassin minier, en arrière-plan	<input type="checkbox"/>					

Points de vue sortants :

Argumentaire patrimoine mondial et site classé du principe 3 :

- lire l'impact de la mine sur les paysages préexistants (plaines agricoles, forêts, plans d'eau, nappes urbaines ...),
- identifier et de comprendre les relations entre les attributs miniers (fosse, cités minières, terrils, anciennes voies ferrées, équipement ...),
- lire la continuité visuelle du patrimoine mondial et de la chaîne des terrils, notamment à travers les relations entre les terrils.

Grand s Paysa ges du Bassin minier	Nom du PDV	Intérêt du PDV	Argumentation du cadrage proposé	Le cadrage proposé est					Description / Argumentation complémentaire
				Correct	Élargir à gauche	Rétrécir à gauche	Élargir à droite	Rétrécir à droite	
Escaut urbain et industr iel	T189 _ 1	- rare terril belvédère à l'extrême est du territoire ; - localisation en cœur urbain, avec une rareté des points de vue ouverts et dégagés ; - usages péri-urbains (nature, loisirs de proximité, support éducatif et pédagogique) avec un belvédère aménagé	- montre l'effet de la mine dans les paysages urbains du Valenciennois, et de « l'Escaut urbain et industriel » ; - offre un point de vue sur les rares terrils coniques de l'est minier. - exprime la continuité visuelle du Bassin minier par les vues sur les terrils signaux du Denaisis et le chevalement Dutemple (si effectivement visible)	<input type="checkbox"/>					
urbain et industr iel	T189 _ 2	- rare terril belvédère à l'extrême est du territoire ; - localisation en cœur urbain, avec une rareté des points de vue ouverts et dégagés ; - usages péri-urbains (nature, loisirs de proximité, support éducatif et pédagogique) avec un belvédère aménagé	- montre la diversité des visages de la mine par la transition entre « l'Escaut urbain et industriel /massif forestier et ses lisières » - offre un des points de vue lointains sur la fosse d'Arenberg et les terrils tabulaires de l'est minier. - exprime la continuité visuelle du Bassin minier par les vues sur les terrils à l'horizon, jusque dans le Pas-de-Calais	<input type="checkbox"/>					